

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°20 - JUIN 2013



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :

Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :

Bruno Vitry

Membres de la Commission Information Communication :

Bruno Camy, Nadia Delépine, Gérard Vincent, Myriam Cagnard, François Brutails.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.

Tél : 05 45 39 73 04

Mail : mairie.vars16@wanadoo.fr

- Compte-rendu de conseils municipaux
- Le bruit
- Le restaurant
- Manifestations
- Revue de la Presse
- Portrait

Numéro 20 arrosé !

Nous retiendrons de ce premier semestre une météo bien pluvieuse ! Si la pluie a eu un effet bénéfique pour nos nappes phréatiques et pour la végétation, elle n'a pas facilité l'entretien des espaces verts, des chemins blancs et de la voirie en général. Nos services techniques ont souffert du peu d'éclaircies et ont du faire évoluer leur méthode de travail afin de ne plus recourir aux pesticides.

En effet, pour poursuivre la démarche environnementale engagée depuis plus d'un an, votre Conseil Municipal a entériné le 29 mars dernier l'adhésion à la **Charte TERRE SAINE Poitou-Charentes** : «Votre commune sans pesticides».

Vars alimente un vaste bassin de population en eau potable et détient une zone naturelle dite « Natura 2000 », il était donc important d'inscrire notre commune dans cette démarche afin de limiter la pollution des sols, de préserver les ressources naturelles et les écosystèmes, pour le bien être de tous.

La météo n'a cependant pas ralenti la conduite de nos projets, ni de nos grands travaux :

• le **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** entre dans sa phase finale, l'avant projet a été arrêté par le Conseil Municipal et le dossier est en cours de validation par les services instructeurs. L'enquête publique devrait démarrer en septembre. Le

P.L.U. est un outil de développement indispensable pour notre commune. Il va permettre de maîtriser et de gérer l'urbanisation sur notre territoire, dans un souci d'équilibre entre le développement urbain et économique, le potentiel agricole et la préservation de l'environnement. C'est l'intégration de Vars dans le vingt et unième siècle.

• **Les travaux du bar restaurant** ont pris un peu de retard en raison du dépôt de bilan de l'entreprise d'électricité. La mairie a donc relancé une procédure de marché d'appel d'offres de travaux comme le prévoit la réglementation. Néanmoins, nos services feront en sorte de tenir la date d'ouverture prévue, à savoir fin 2013. L'appel à candidature pour sa gestion est en cours et nous avons déjà de nombreux retours.

• Après de nombreuses péripéties, l'aménagement d'entrée de bourg sur la **RD11** a pu enfin démarrer ! Il s'agit du plus gros chantier entrepris par la municipalité, qui a débuté par la mise en œuvre d'un chemin piétonnier le long de l'allée des platanes. Les entreprises poursuivront leurs travaux sur le rond point de desserte puis sur le parking de la nouvelle entrée des écoles.

• En avril dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le **terrain multisports**, qui offre aux écoliers et aux

adhérents du centre de loisir et des associations, mais également à tous les varsois, la possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives sur un seul et unique lieu, parfaitement adapté.

• Le vaste travail **d'identification des rues et de numérotation des maisons** s'est poursuivi à un rythme très soutenu (quatorze hameaux de plus en 6 mois).

• Tous ces chantiers sont entrepris sur fond d'équilibre financier positif. En effet, nous avons terminé l'année 2012 avec un excédent budgétaire et pour la 6^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal maintient sa position, celle de **ne pas augmenter les taxes communales** et de ne pas avoir recours à l'emprunt. Le potentiel fiscal des Varsois est ainsi préservé.

Enfin j'aurais une pensée toute particulière pour les associations et les nombreux bénévoles qui œuvrent toute l'année sur la commune. Je les remercie de nous faire partager ainsi leur passion avec enthousiasme et dynamisme.

Vars vit, s'équipe, s'embellit, c'est le travail de tous, pour un village actif et agréable à vivre. Je vous souhaite un bel été ensoleillé!

Jean-Marc de LUSTRAC

« Il faut être l'homme de la pluie et l'enfant du beau temps » [René Char]





Extrait de compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2013

VI APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2012

Budget Principal, CCAS, Transport scolaire, Assainissement, Hameau Résidence Personnes Agées, Lotissements commercial, mixte, le Reclous et Bar Restaurant :

Monsieur le Maire présente les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Mr François PEZE, Receveur municipal, du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour l'ensemble des budgets.

VI APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Madame Stéphanie CHAMBRIER est nommée Présidente de séance lors du vote des comptes administratifs alors que Monsieur le Maire sort de la salle (L2121-14 et -21 du CgCT).

VI AFFECTATIONS DE RESULTAT 2012

Budget principal :

Il présente un excédent de fonctionnement de 878 147.18 €.

Résultat de l'exercice	484 706.76
Résultats antérieurs reportés	393 440.42
Résultats à affecter hors RAR	878 147.18
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	180 349.70
Solde des Restes à Réaliser*	- 276 200
Besoin de financement	95 850.30
Affectation en réserve en investissement R 1068	662 111.18
Report en fonctionnement R002	216 036.00

Budget CCAS : Il présente un excédent de fonctionnement de 5 251.49€.

Résultat de l'exercice	1 127.41
Résultats antérieurs reportés	4 124.08
Résultats à affecter hors RAR	5 251.49
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	600
Solde des Restes à Réaliser	néant
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	0
Report en fonctionnement R002	5 251.49

Budget Transport scolaire :

Il présente un excédent de fonctionnement de 12 137.19€.

Résultat de l'exercice	-788.43
Résultats antérieurs reportés	12 925.62
Résultats à affecter hors RAR	12 137.19
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	4 953.00
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	12 137.19

Budget Assainissement :

Il présente un excédent de fonctionnement de 70 406.15€

Résultat de l'exercice	26 376.63
Résultats antérieurs reportés	44 029.52
Résultats à affecter hors RAR	70 406.15
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	-29 241.28
Solde des Restes à Réaliser	-600
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	29 841.28
Report en fonctionnement R002	40 564.87

Budget Hameau Rossignol :

Il présente un excédent de fonctionnement de 167 354.43€.

Résultat de l'exercice	22 959.71
Résultats antérieurs reportés	144 394.72
Résultats à affecter hors RAR	167 354.43
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	817.45
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	167 354.43

Budget Lotissement commercial :

Il présente un excédent de fonctionnement de 51 839.46€.

Résultat de l'exercice	51 839.46
Résultats antérieurs reportés	0
Résultats à affecter hors RAR	51 839.46
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	51 839.46

Budget Lotissement mixte :

Il présente un excédent de fonctionnement de 50 839.46€.

Résultat de l'exercice	50 839.46
Résultats antérieurs reportés	0
Résultats à affecter hors RAR	50 839.46
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	50 839.46

Budget Lotissement le Reclous :

Il présente un excédent de fonctionnement de 58 800€.

Résultat de l'exercice	5 800
Résultats antérieurs reportés	53 000
Résultats à affecter hors RAR	58 800
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	-
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	41 936.83
Affectation en réserve en investissement R 1068	
Report en fonctionnement R002	58 800

Budget Bar restaurant :

Il présente un excédent de fonctionnement de 75 031.25€.

Résultat de l'exercice	75 031.25
Résultats antérieurs reportés	0
Résultats à affecter hors RAR	75 031.25
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	206 260.88
Solde des Restes à Réaliser	206 000
Besoin de financement	0
Affectation en réserve en investissement R 1068	0
Report en fonctionnement R002	75 031.25

V/ VOTE DES TAUX TAXES LOCALES 2013

Compte tenu des résultats de l'exercice 2012, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour cette nouvelle année. Les bases d'imposition sont en revanche plus élevées que l'an passé, ce qui explique un montant attendu supérieur pour 2013.

Il rappelle que l'assemblée délibérante n'a jamais augmenté ces taux durant le mandat, soit depuis 2008.

	Tx de réf	Bases d'im-	taux	Pdt correspdt
Taxe habitation	15.45	1 759 000	15.45	271 766
T Foncière (bâti)	21.8	2 063 000		449 734
T foncière (non bâti)	51.33	96 500	51.33	49 533
CFE	22.21	50 500	22.21	11 216
Total				782 249

Bruits de voisinage

L'Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage et notamment l'article 17 stipule que « les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, tondeuse, perceuse, etc...) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Une nouvelle secrétaire à la mairie



De gauche à droite : Adeline V, Michéline, Adeline F, Dominique.

Adeline Flaud vient d'intégrer l'équipe administrative de la mairie de Vars après le départ de Michelle Doyen. Adeline Flaud accueille le public et est en charge de l'état civil, des pièces d'identité, des élections et participe à l'urbanisme.

Elle occupait un poste similaire dans une ville de 5000 habitants en Tarn et Garonne où elle a été titularisée en tant qu'adjoint administratif 1ère classe. En posant sa candidature à Vars, Adeline Flaud a mis un terme à huit années passées loin de sa Charente natale. D.M.

V/ BUDGETS PRIMITIFS 2013

Budget principal

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2013. Pour le budget principal, les principaux investissements se concentrent sur l'aménagement du champ de la Foire (847 000 € affectés pour 2013), les travaux de voirie (FDAC, trottoirs du bourg, caniveaux de Rouhénac), la plantation d'arbres (lotissement des Plantes, Route de Rouhénac), la dénomination de l'ensemble des villages (numéros des maisons et noms des rues) et l'achat de matériels (désherbeuse mécanique, abris bus, candélabres solaires, sol de jeux pour l'école maternelle, gazinière pour le Pressoir, un vélo électrique, des poteaux incendie, une bâche incendie...).

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie.



Le bruit émanant d'activités professionnelles (industrielles, artisanales, commerciales, ainsi que des travaux de chantiers) est interdit tous les jours de la semaine de 20h00 à 7h00 ainsi que les dimanches et jours fériés.

Comptant sur votre citoyenneté,

Etat Civil

NAISSANCES : RUFFIER Emma Andréa, 27/01/2013 ; MACEDO DE SOUSA Maxence, 03/03/2013 ; CHABOT Simon, 07/03/2013 ; FONROSE Mía Sabrina, 09/03/2013 ; POINÇONNET Rafaël Jacques Henri, 14/03/2013 ; MIOT Clara Michèle, 23/03/2013 ; ETAERT Raphaël Paul, 23/03/2013 ; CHOMEL Nolan Gilles, 03/04/2013 ; SIMIOT Emmie Louise, 28/04/2013 ; TARDIT VEDRENNE Enzo Jean Francis, 28/04/2013 ; DESAPHY Apolline Éliane, 17/05/2013 ; PEDÉ Émeline Geneviève Chantal, 18/05/2013 ; PRIOU Romane Marie, 22/05/2013

DECES : SAVOUREL René Robert, le 8 mars 2013 ; CHABOT Jean-Marc, le 26 mars 2013 ; LAFONT Roger, le 9 mai 2013.

Entreprendre

Depuis février, Sébastien Révolte est installé comme artisan électricien : La pose de convecteurs, VMC, les dépannages courants font partie de ses services. Mais il peut réaliser des installations en construction neuve ou rénovation, faire des diagnostics pour des mises en conformité. Le diplômé en électricité depuis une quinzaine d'années a fait toutes les démarches nécessaires pour une souscription à une assurance décennale. Contact: 06 71 61 66 36 ou 05 45 39 61 21. Mail : sebastien.elec@gmail.com.

LES CISEAUX DE VARS, le salon de coiffure situé devant la place est ouvert le lundi après-midi. Tél. 05 45 39 74 15.



Démarche environnementale

Le 29 Mars 2013 le Conseil Municipal a voté l'adhésion à la Charte TERRE SAINTE Poitou-Charentes (Charte Régionale pour la réduction des pesticides), **Votre Commune sans pesticides.**

L'attribution d'un premier Logo Papillon pour la Commune se fera dans un an. Les eaux des rivières et des nappes souterraines du Poitou-Charentes sont contaminées par les pesticides. La surveillance des pesticides dans l'air, en milieu rural et urbain, montre également une présence chronique. Différentes études ont pu mettre en évidence l'impact non négligeable des pollutions d'origine non agricole dans l'eau et dans l'air. L'enjeu : *protéger la santé humaine, *préserver les ressources pour l'alimentation en eau potable, *préserver la biodiversité, faune et flore, et les milieux naturels, *réduire significativement l'ensemble des nuisances et des coûts consécutifs à l'usage des pesticides, notamment en adoptant des démarches exemplaires qui contribuent également à inciter les autres utilisateurs (particuliers, entreprises, agriculteurs etc.) Le terme "pesticides" est un terme générique regroupant les substances chimiques dont les propriétés permettent de lutter contre les organismes comme : *les herbicides contre les herbes, * les fongicides contre les champignons, * les insecticides contre les insectes.



Depuis trois années, la Commune est passée de 130L à 25L par an concernant les pesticides.

ENTRETIEN DU CIMETIERE : Actuellement les agents des espaces verts désherbent encore les allées principales et les entretombes avec des herbicides .

Prochainement, les agents mettront une couche de copeaux de bois résineux entre les tombes, pour débiter (coté ancien cimetière) ce qui fera office de désherbant naturel. En accord avec la commission Environnement les agents ont commencé par semer des jachères fleuries (coté nouveau cimetière) au milieu des pelouses et entre quelques caveaux.

URBANISATION DE VILLAGES : Continuité d'appellation de rues et de numérotation des maisons pour les villages du Boquet, de Fonciron, Servol, Beaubrenier, Champ du Moussy, Chez Brard, Chez Rousseau, Couzier, l'Allée des Platanes et bientôt les villages de Scée, Moulin de Scée, Pétouret, Route de Montignac et la Route de Marsac.

PLANTATION DE HAIES : Palissade d'arbustes au terrain multiports, une haie route de Rouhénac,

Une opération binette et jardinage a eu lieu dans le village de Rouhénac. Le maire Jean-Marc de Lustrac et Annick Vigier, conseillère municipale chargée de l'environnement, ont montrés l'exemple en arrachant les mauvaises herbes des bas-côtés. La commune a près de 180 km de voiries à faucher. Le but est bien de faire un entretien le plus écologique possible.

La municipalité invite la population à entretenir leur pas de porte. *Il n'y a rien de tel pour la santé, c'est de la musculation, de l'endurance* dicit le premier magistrat très sportif de notre commune. *"On travaille à réduire, à défaut de supprimer complètement, l'emploi de produits phytosanitaires. Il y a parfois des discussions houleuses"*, reconnaît le maire. *"Il n'y a que le cimetière où l'on désherbe chimiquement"*, confirme Jacky Michon, le jardinier, en récupérant l'ensemble des déchets verts destinés au compost.



Régulation des nuisibles

Piégeage au tas de fumier.



Engagée depuis de nombreuses années, la régulation des nuisibles sur le territoire de notre société s'est intensifiée lors de la saison 2012-2013. En effet, conjointement avec les exploitants agricoles et aidée par la municipalité (subvention exceptionnelle pour l'achat de pièges et arrêté municipal relatif à la

prolifération des pigeons), les chasseurs participent à la régulation des espèces classées nuisibles.

Nos efforts se sont portés sur le renard. Celui-ci, vecteur de maladies et prédateur des poulaillers et du petit gibier a été l'objet d'une attention particulière : 27 renards ont été tués depuis le 1^{er} juin 2012, dont 8 à l'affût (mode de chasse individuel), 2 en battues, 4 à la chasse et 13 par piégeage au tas de fumier. Ce mode de régulation, engagé depuis le 1^{er} janvier 2013, semble être le plus efficace.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux corvidés (corneille noire et corbeau freux) qui sévissent sur les cultures, maïs notamment.

200 oiseaux, environ, ont fait l'objet de mesures de régulation : 80 par les chasseurs au cours de deux battues spécifiques et les autres ont été piégés dans des cages-pièges. Enfin, ce sont les pigeons, porteurs eux aussi de maladies et occasionnant de nombreux préjudices aux cultures (tournesols et petits pois) ainsi qu'aux bâtiments en pierre, sont aussi la cible de nos attentions.

Leur population a été réduite d'une centaine d'individus par piégeage (par le personnel du silo de la CAC) et par des prélèvements à tir.

Voici en quelques lignes une face cachée des activités de la société de chasse, qui ne se limitent pas uniquement à la chasse. En effet, c'est une action indispensable pour la préservation des cultures, des bâtiments, des volailles et du gibier.



Tennis Club Vars



Le tournoi 4^{ème} série du TC Vars a connu sa deuxième édition du 17 au 23 juin. Une cinquantaine de participants, ce qui est très satisfaisant pour un tournoi de cette catégorie, se sont affrontés dans 4 tableaux différents. Malgré la météo capricieuse, près de 60 matchs ont pu se tenir, sous la bienveillante autorité d'Eric Gauvin, le président du TC Vars et de son équipe.

Résultats pour les tableaux principaux : - Finale hommes : Simiot (TC Aigre) bat Jeannaud (TC Mansle) 6/2 - 6/4 ; Finale dames : Parmentier (TC Rouillac) bat Baynaud (TC St Michel) 6/2 - 6/7 - 7/6
Les remises de récompenses ont eu lieu avec M. de Lustrac.



AS Vars

L'AS Vars a tenu son assemblée générale le 09 juin, l'occasion pour les dirigeants et les entraîneurs de féliciter les équipes. Belle performance de l'équipe A qui termine la saison à un point du premier de sa poule. L'école de foot prend de l'ampleur, les jeunes qui souhaitent s'amuser entre copains et découvrir le sport d'équipe sont attendus en U10 pour les jeunes nés de 2003-2004 et en U15 pour les jeunes nés en 1999-2000. Le club de foot compte une soixantaine de joueurs. John Bineau et Jérôme Marveaud entraîneront les plus jeunes, Guillaume Joyeux et Cyril Grelot, les adultes; ils seront secondés par les dirigeants Michel Fretier, Alain Marveaud, Marc Ménagé, et Stéphane Cantarero. Dans l'esprit convivial et sportif, joueurs jeunes et moins jeunes, dirigeants, épouses des uns et des autres ont disputé des matches amicaux mais non moins sérieux pour clôturer cette assemblée.
Renseignements et inscriptions 06 75 98 60 65.



Quelques étapes de la construction du restaurant.



Le projet Restaurant avec la création d'un logement avance. La zone des travaux occasionne quelques difficultés de circulation lors de l'accès à la route en direction de Montignac. Les grosses structures principales sont coulées et la toiture revisitée. Malgré une météo défavorable pour les professionnels du bâtiment, le chantier n'aurait pas pris de retard. Dès le commencement des travaux, une ouverture de porte dans un mur porteur a mis en évidence sa fragilité. Ce mur ancien en moellons avait un grand vide en se dédoublant. Invisible lors l'étude du chantier par l'architecte, la tâche s'est compliquée et un nouveau devis pour remettre le mur en état est arrivé en mairie. Une délibération a été votée pour permettre la poursuite du chantier. Fin des travaux prévue en fin de l'année.

PASS'SPORTS VARSOIS

La Commune de Vars a fait de l'accessibilité des jeunes au sport une de ses priorités.

C'est pourquoi, afin d'encourager la pratique sportive, nous mettons en place le « **Pass'Sport Varsois** » avec lequel chaque jeune de la Commune bénéficie d'une **réduction de 15 euros** sur le montant de son inscription dans l'association sportive fédérale de son choix (**club sportif affilié à une Fédération Sportive reconnue par le Comité National Olympique et Sportif Français**). [selon la liste]

Les Bénéficiaires sont les enfants et les adolescents (jusqu'à 18 ans révolus) domiciliés sur la Commune de Vars. La période de validité s'étend du 1^{er} septembre 2013 au 15 octobre 2013.

Sur présentation du Pass'Sport, vous pouvez enregistrer la licence du jeune, déduction faite de la somme de 15 euros.

Les documents sont à fournir à la mairie de Vars **avant le 30 octobre 2013** impérativement, accompagné du formulaire.

Le jeune, à discipline égale, choisira le club de la commune.

Liste des fédérations sportives :

Athlétisme, Canoë, Kayak, Haltérophilie, Natation, Tennis, Aviron, Curling, Handball, Pentathlon Moderne, Tennis de Table, Badminton, Cyclisme, Hockey sur Gazon, Rugby, Tir, Basket Ball, Escrime, Hockey sur Glace, Ski, Tir à l'Arc Biathlon, Football, Judo, Softball/Baseball, Triathlon, Bobsleigh, Golf, Luge, Sports Equestres, Voile, Boxe, Gymnastique, Lutte, Taekwondo, Volley Ball.

Commerces et artisans de proximité : faites leur confiance !



Jean Luc et Viviane Malfant, les nouveaux propriétaires du bureau tabac-presse, rappellent les horaires d'ouvertures de 6h 30 à 19h 30 avec fermeture le dimanche après-midi et le lundi après-midi. Charente libre, Sud

Ouest, magazines, jeux à gratter, dépôt de pain quand la boulangerie est fermée, recharge de cartouches d'imprimante, petit dépannage d'épicerie permettent le contact avec le client. Le couple s'implique dans la vie sociale et participe aux manifestations varsoises.

Inauguration

C'est en rollers que le Monsieur le Maire et Myriam Cagnard ont coupé le ruban en présence de Joëlle Averlan, représentante de la Présidente de Région pour inaugurer le terrain multisports. Pour les élèves, ce sera un plus puisqu'ils pourront pratiquer des activités sportives sur un terrain adapté. Ce 12 avril, les 2 classes de CM ont participé à un tournoi de basket ; malgré la hauteur des paniers, des points ont été marqués ! Pour les enfants, le meilleur moment a sûrement été celui du goûter !

Le Maire a précisé que ce terrain a été financé par des aides de la Région, du Département et de la Communauté de Communes à hauteur de 75 % pour un montant total du projet de 61.600 €.

Médaille d'or



Guy et Yvette Guégan se sont unis le 29 décembre 1962, voici déjà 50 ans. En famille, ils ont renouvelés leurs vœux le 29 décembre dernier devant le premier magistrat de Vars, Jean Marc De Lustrac. Leur sept enfants leur ont donné dix neuf petits enfants et six arrière petits enfants. Une belle fête ou même le soleil était invité. D.M.



Photo CL

Dans son salon de coiffure, Catherine Banizette prend de son temps depuis 1977 pour la formation d'apprenties.

Elle a accompagné Sandra Viroulaud qui vient d'obtenir son brevet de maîtrise dans son long parcours d'apprentissage. L'épreuve du brevet équivalent à bac + 2 fait appel à la création artistique et aux différentes techniques de coiffure. Laurence Dutrompt, salon esthétique Chléa à Vars était présente pour le maquillage et Annie Doucet pour la réalisation du costume, habitante de Vars. Marion et Carole se sont métamorphosées en modèles d'un jour.

Dimanche 3 Février : 180 repas ont été servis lors du célèbre "repas des Chasseurs". Au menu, le civet de sanglier et l'émincé de chevreuil ont rencontré un vif appétit parmi les convives venus toujours aussi nombreux.

Vacances de Février : Succès pour les passionnés de mangas à la Médiathèque. 22 séries, soit 185 ouvrages, ont été empruntées au service départemental de la lecture (SDL). Claudine et Béatrice ont installé également des panneaux documentaires. «*Les mangas donnent aux adolescents une soif de lire plus importante qu'avant*» expliquent les bibliothécaires.

Samedi 2 - Dimanche 3 mars : Salle comble (200 personnes environ) pour le fameux loto du Tennis de table, agrémentés de lots intéressants : écrans plats, électro ménagers, entrées de zoo.

Le nouveau bureau se compose ainsi : Président : Michael FREDON, président d'honneur : Yves Robard, vice président : Thierry Quentin, secrétaire : Karine Brun, secrétaire adjoint : Antony Jonquet, trésorier : Bernard Fradin, Trésorière adjointe : Virginie Ollier.

Le club est le 6ème de Charente sur 38 clubs, avec 52 licenciés dont 20 jeunes réparties en 5 équipes :

- une équipe en régionale 3 qui finit 4ème
- une équipe en promotion régionale qui descend en division 1
- une équipe en Division 2 qui monte en D1 et qui finit **3ème du championnat**
- une équipe en **Division 3 qui est championne de Charente pour la saison 2013/2013** qui monte en D2
- une équipe en division 3 qui se maintient.



Samedi 9 Mars : La dictée de M. Cotinaud, organisée par la Médiathèque, a fait transpirer plus d'un candidat. Cela n'a pas empêché Titouan C de rafler le 1er prix et Charlotte B le 2e pour les ados avec un chèque cadeau livres.

Côté adultes, 1e prix pour Cécile Mompeix et 2e Béatrice Nieres qui ont reçu un prix original: "une nuit dans un endroit insolite".

C'est promis, l'année prochaine je fairez moins de fête.....



Samedi 16 Mars : Le concours de Belote organisé par les Amis Varsois à la Salle des Fêtes a rassemblé 92 joueurs qui ont pu taper le carton et pour les 1er et 2e prix remportés un jambon et des chapeaux de la tombola sont repartis les bras chargés.

Samedi 6 Avril : A la Salle des Fêtes, le Bal Country animé par Coxie et Sylvie a pu donner du talon sur le parquet de la Salle des Fêtes. 130 entrées selon les organisateurs, un peu moins selon le service d'ordre.

Du Lundi 22 au Vend 26 Avril : Le stage de cirque de la Cie CéTACé du Portal a comme toujours remporté un vif succès. Le vendredi soir, les enfants ont montré leur savoir-faire en avant-première du spectacle "Le nouveau cirque à l'ancienne de Lazari", artiste de rue qui mêle magie et équilibre en toute dérision. Dommage que les parents de nos chères petites têtes blondes et brunes ne soient pas restés nombreux pour ce spectacle.

1er Mai : L'association des commerçants de Vars ont organisé une marche, un marché de printemps et un repas autour de notre célèbre brun d'aillet.



Mercredi 8 Mai : Pour la commémoration des anciens combattants aux Monument aux morts, avant la minute de silence, le maire Jean-Marc de Lustrac avait déposé une gerbe. Un vin d'honneur a clôturé cette matinée du souvenir.



Dimanche 12 Mai : La pluie du tout début de matinée a quelque peu perturbé le bric à brac organisé par Mme Bineau mais pas les acheteurs amateurs.

Samedi 15 Juin : Le bien beau spectacle de cirque de l'école maternelle de Patricia Plantard a ravi les parents venus admirer le travail d'agilité et d'équilibre de leurs tous petits.



Samedi 22 juin : Une seule faute note pour la fête de la musique cette année parce la pluie s'est invitée pendant les parties musicales. A noter que la jeune Marion la chanteuse nous a fait vibrer grâce un joli répertoire musical et sa belle voix. Le groupe Cargo à 21 heures a animé cette fin de soirée «arrosée» et sur la fin, vue l'ambiance affichée des Varsoises et Varsois le groupe est revenu sur scène pour terminer par un bel enchaînement de Goldman.

Mardi 25 juin : Les parents étaient conviés à l'école élémentaire par leurs enfants pour le vernissage de l'exposition "les jardins secrets".



Pour les CM1, c'était l'aboutissement d'un travail mené avec l'artiste Michèle Athallah dont la finalité a été la réalisation de tableaux représentant leurs jardins secrets. Ils ont présenté leurs œuvres au cours d'une performance très émouvante.



Les CM2 ont été plus matérialistes : ils ont peuplé leur potager d'animaux de la basse-cour, pour certains sortis de leur imagination. En parallèle, ils ont travaillé sur des natures mortes, représentant, bien sûr, des fruits et des légumes.

La centaine de parents présents ont pu échanger pour finir avec les artistes en herbe autour d'un généreux buffet préparé par les enfants.

Samedi 29 Juin : L'accalmie de la météo a permis à nos plus jeunes accompagnés de nombreux parents de venir à la kermesse de l'école. Des jeux avec des lots à gagner se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur. Vive les vacances !

Dates à venir

Fin juin, fin juillet : La médiathèque de Vars, dans le cadre "Les Varsois ont du talent" (parfois), recevra une exposition de gravures, gouaches, fusains... de Nadia Delépine.

14 juillet : Tour de la Boixe passe à Vars sur la D11 prévu vers 17 h.

Du 22 au 26 Juillet : Stage de cirque pour les enfants et ados, de la Cie CéTACés sur la plage du Portal

Les 26/27/28 Juillet : Toujours au Portal, le cirque "Les Têtes en l'air" vont nous refaire rêver avec leur nouveau spectacle.

Du 9 au 13 Août : La traditionnelle frairie de Vars invite tous les habitants à venir faire la fête au village.

Samedi 21 Septembre : Concours de belote organisé par les Amis Varsois à la Salle des Fêtes.

Samedi 21 Septembre : Bourse aux livres (BD,CD...) à la Médiathèque de Vars. De 9 H à 18 H.

Mardi 1er Octobre : La Médiathèque recevra un conteur ou une conteuse dans le cadre du Festival " Au Fil du Conte".

Octobre : Bal Country. A vos santiags et Stetson. Pour Info : Reprise des cours de Country, le 11 Sept à la Salle des Fêtes de Vars. De 19 H à 20 H : Débutants. De 20 H à 21 H : Novices et de 21 H à 22 H: Intermédiaires.

Le Viet Vo Dao espère un dojo



La quatorzième année du club de Vovinam Viet Vo Dao a été particulièrement riche. Championnat de France à Paris et coupe de France à Roulet pour les adultes, coupe départementale à La Rochefoucauld et coupe de Gironde à Bordeaux pour les enfants, déplacement enfants-adultes en Mayenne pour la 8^e coupe de Vovinam Viet Vo Dao; autant d'occasions pour les Varsois de montrer la technicité de leur pratique.

Plusieurs démonstrations, à l'espace Carat ou pour les trente ans du club de Linars-Fléac, traduisent l'esprit sport du club. Frédéric Dauphin Méchain, Maître de cet art martial vietnamien complet et par ailleurs arbitre international, assure la direction technique du club. Il guide les élèves avec sérieux et enthousiasme dans les exercices de self défense, de combat ou de lutte.

Pascal Jacobs et Alexandre Gouret, instructeurs fédéraux, l'assistent pour les cours et les passages de grade.

Le club compte une trentaine d'élèves qui pratiquent dans la salle de sport le mardi et le vendredi pour les enfants, le mercredi et le vendredi pour les adultes et le jeudi pour les gradés. Les conditions n'y sont pas optimales et les instructeurs espèrent depuis plusieurs années un dojo plus adapté à la pratique martiale sur tatami.

Ceci n'empêche pas les bons résultats ou l'essaimage, Stéphane Artaux pratiquant à Vars, vient d'ouvrir son club à Mansle mais Frédéric Dauphin Méchain se dit persuadé que de nouveaux pratiquants, adultes et enfants, rejoindraient le club si les conditions de pratiques étaient meilleures.

Contact: 06 22 32 39 14.

Les voisins du quartier de la Poste se retrouvent



Dimanche dernier, une cinquantaine de voisins du quartier de la Poste à Vars, dont quelques résidents du hameau Rossignol, étaient réunis pour festoyer comme il se doit. L'entraide est de mise pour l'organisation de cette journée initiée il y a dix ans. C'est une bonne occasion pour prendre le temps de raconter ses souvenirs de voyage ou partager ses expériences de jardinage toutes générations confondues. L'après-midi s'est déroulé autour des jeux de boules, du mölkky, un jeu d'adresse finlandais, ou encore de balades sous le soleil (Photo CL).

Voyage dans l'histoire pour les écoliers

Les classes de M^{me} Camy et de M. Filion sont dernièrement allées en Vendée à la recherche d'informations sur le passé, pour compléter leur cours d'histoire. La première étape a conduit les élèves au château de Tiffauges où la légende de Barbe Bleue inspirée du tristement célèbre Gilles de Rais leur a été révélée. Au travers d'ateliers et de spectacles, les enfants ont pu découvrir les armes de guerre du Moyen-âge et comment on construisait les châteaux. Le lendemain, par une journée fraîche mais sans pluie, ils ont assisté

à tous les spectacles du parc du Puy-du-Fou, tournant ainsi d'autres pages historiques. Deux jours qu'ils ne sont pas près d'oublier. Le mardi 18 juin, ce sont leurs petits camarades du cycle 2 qui feront une sortie scolaire au château des énigmes, à Pons.

www.mairie-vars16.fr

■ VARS assainissement au menu du conseil

■ Assainissement. Une étude concernant l'assainissement a été menée dans les villages du «Portal», du «Sablon», du «Boquet», de «Rouhénac» et du «Ranzeuil». Compte tenu des critères environnementaux, il est envisagé de raccorder au service d'assainissement collectif les villages du «Portal», du «Boquet» et de «Rouhénac». Une installation d'assainissement individuel serait plutôt retenue pour les usagers du «Ranzeuil» et du «Sablon».

■ Désherbeur mécanique. Afin d'utiliser le moins possible de produits phytosanitaires, le conseil a été décidé d'acquérir un matériel spécifique. Le coût de 8 500 euros pourrait être en partie compensé par des subventions de la Région, du pays du Ruffécois et de l'agence Adour-Garonne, soit 80 % d'aides. Les démarches sont engagées.

■ Divers. Une convention sera passée avec le Smictom de Champniers afin de disposer de broyat pour protéger les plantations arbustives. Le conseil a donné son accord à un marché complémentaire de travaux pour le bar-restaurant. La distribution postale est susceptible de modifications. Le conseil apporte son soutien à son maintien au bureau de poste de Saint-Amant-de-Boixe.

■ Une nouvelle Amap vient de voir le jour à Vars ■ Objectif: rapprocher le producteur du consommateur ■ Distribution des paniers tous les jeudis soir.



Vars: en direct de chez le producteur

Sylviane CARIN
s.carin@charentelibre.fr

La Pradex, un hameau de Vars, le jeudi soir. Une grange, des étals. Un marché pas tout à fait comme les autres. Chacun se sert,

pèse ses légumes, constitue son panier. Pour un montant qui varie de 11 à 22 euros, sous le regard de Jean-Paul Brigot, l'agriculteur. L'hôte de ces consommateurs devenus, en quelques semaines, «amapiens». Compren-

nez: adhérents d'une Amap, Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

La formule, qui s'est répandue depuis quelques années en France et en Charente, est simple. Le consommateur s'engage à acheter des produits de saison toutes les semaines auprès du producteur. Un contrat annuel qui garantit un débouché à la ferme et une assiette de qualité au client. «Chaque semaine, le contenu varie. On apprend à cuisiner les légumes, on échange des recettes. On peut aussi profiter du covoiturage pour récupérer son panier», détaille Yannick Creyssac, une habitante de Villejoubert, à l'origine de l'association.

«Des produits bio, sains, locaux: le choix de l'Amap, c'est un choix de vie. C'est assurer un salaire fixe au maraîcher et être acteur de notre consommation plutôt que d'aller au supermarché», résume Annabelle, venue en voisine d'Aussac-Vadalle. «Quand on fait nos courses dans la grande distribution, on est toujours tenté par les têtes de gondoles. Ici, ce n'est pas le cas, c'est varié et on sait qu'en face il y a des gens qui se décarcassent»,

renchérit Delphine d'Anais, solidaire avec ces paysans «qui vendent deux francs six sous» aux hypermarchés.

Appel à de nouveaux adhérents

L'Amap leur offre une juste rémunération en réduisant les intermédiaires. Jean-Paul Brigot, converti en bio depuis 2009 sur son exploitation de Longré (140 hectares dont 2 hectares et demi de maraîchage) est un adepte de la vente directe. «Le contact avec les gens», «l'engagement mutuel» lui conviennent. «Ça va dans le sens de notre métier», reconnaît-il devant des cages pleines de pommes de terre, fenouil, betteraves, carottes, épinards, blettes, brocolis et laitues. Un plateau qui respire la fraîcheur.

Les bénévoles de l'Amap «Les Jardins de l'Osme» assurent également des livraisons le jeudi soir à Gond-Pontouvre. Dix-sept adhérents en bénéficient jusqu'à maintenant. «Ils pourraient être plus nombreux encore». Avis aux futures amapiens. Yannick Creyssac en appelle aux consommateurs intéressés.

Contact: Yannick Creyssac: 06 16 98 03 79. L'adhésion annuelle à l'Amap et les Jardins de l'Osme coûte 10 euros.



Portrait : « Toumaï »

L'histoire commence en Afrique, au centre de ce continent, dans un pays qui se nomme Le Tchad. En 2001, des hommes fouillent le sable du Djourab, un désert d'une très grande étendue à la recherche de fossiles ; Le sable y est balayé par des vents forts et une forte érosion des sols a permis de mettre à jour un fossile de la forme d'un crâne très ancien. Une découverte exceptionnelle dans cette région du globe qui révèle que ce crâne est celui-ci est le plus lointain ancêtre de l'homme. C'est un hominidé, qui devait mesurer un mètre environ, âgé de 6 à 7 millions d'années. Le monde entier apprend cette nouvelle et en présence du président tchadien, les paléontologues l'appelle « Toumaï » qui signifie « *espoir de vie* ».

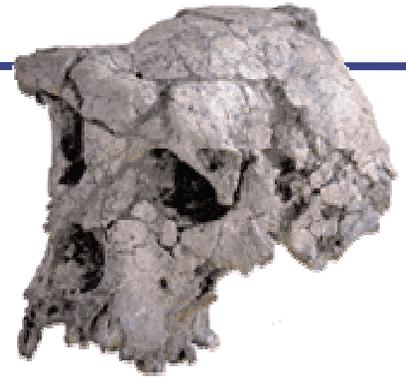
Michel Brunet, chef de cette mission, nous a fait le plaisir de donner une conférence à Vars quelques jours après que le film est été projeté à la salle des fêtes. Un documentaire-fiction qui fait revivre Toumaï dans son probable environnement. Il a débuté la conférence par cette phrase « *seul dans le désert, on est rien* ». La médiathèque a mis en place une belle exposition grâce au prêt de supports d'informations de l'Espace Mendes-France de Poitiers.

Le Maire, Jean-Marc de Lustrac, a connu Michel Brunet quand il était aux urgences à Poitiers. C'est dans cette ville que Michel Brunet enseignait à l'Université et aussi au Collège de France.

Notre maire s'était promis qu'un jour il ferait venir à Vars un grand Professeur mondialement connu, l'homme qui a trouvé notre plus vieil ancêtre. M. Brunet, 78 ans, est un véritable passionné pour les êtres fossilisés. Il appuie ces convictions et c'est cette grande passion qui l'a amené sur ces traces millénaires. Il affirme haut et fort que « *l'Afrique est le berceau de l'humanité* ».

Il a su s'entourer de personnes passionnées pour donner un visage à Toumaï de forme presque humaine et il désirait apprendre comment l'hominidé pouvait vivre et survivre.

A Grenoble, le crâne fait un passage dans un scanner haute définition pour faire des photos d'une extrême précision. Chaque partie du crâne photographiée devient un puzzle numérique. Les scientifiques analysent les différentes pièces et prennent vraiment conscience ici que se sont les bases de notre cerveau. Ce fossile est fragile et très délicat à manipuler. De ces photos, une machine a réalisé une réplique en résine conforme au modèle. Pendant la conférence, l'orateur a expliqué que la réplique a été redressée car une déformation, causée par le poids des années, aurait rendu une image moins réaliste.



Une première analyse met en évidence une parfaite symétrie des parties du crâne reconstitué. Michel Brunet confia à une plasticienne le soin de mettre en sculpture un visage. Après différents modelages basés sur des connaissances anatomiques rendaient un visage avec des traits très marqués autour des yeux, un front protubérant, un nez aplati. Toumaï avait là un visage primitif, ni singe, ni humain. Voir photo.

Pendant le diaporama, il donna un détail sur les canines « bien trop technique pour les novices ».

Michel Brunet consulta un professeur, spécialiste en anthropologie et ne manqua pas de lui faire la démonstration que Toumaï était bien un bipède. Si il marchait à quatre pattes, sa vue se serait dirigé vers le sol et non vers l'avant comme pour le chimpanzé.

Ensuite, une nouvelle mission ramena Michel Brunet sur les traces de ces découvertes parce qu'il désirait connaître dans quel milieu notre ancêtre vivait. Des fossiles de plantes sont mises au jour et se trouvent tout proche d'un ancien lac immense. On y découvre une grosse arête de poisson fossilisée. Un lac bordé à l'époque d'une végétation abondante dont il ne reste aujourd'hui que la surface connue du lac Tchadien.



Toumaï un ancêtre de l'humanité... c'est confirmé !

Par une nouvelle méthode de datation, c'est le béryllium 10 qui est recherché. Il permet pas de dater un fossile à une période supérieure que la datation au carbone 14 qui est de 50.000 ans. Bien insuffisant pour Toumaï !

Le béryllium 10, a une durée de vie nettement plus longue et permet de dater des roches jusqu'à 14 millions d'années. Les sédiments fossiles proches du lieu de la découverte de Toumaï, l'analyse des scientifiques a déterminé une date entre 6,9 et 7,2 millions d'années antérieure. Elle a permis d'affirmer que Toumaï est bien l'ancêtre de l'humanité !